



NOTE AUX PARENTS

Chers parents,

Afin de permettre à votre enfant d'intégrer la crèche « L'éveil de la forêt » en toute légalité, il vous sera demandé de compléter son dossier d'inscription.

Voici ci-dessous la liste des documents à nous fournir pour la validation de l'inscription de votre enfant.

- Le contrat d'accueil de l'enfant.
- La fiche de renseignements sanitaire ainsi que la photocopie du carnet de santé (photocopie de la page de naissance, courbe de poids, vaccinations et hospitalisation).
- Les différentes autorisations (autorisation parentale, autorisation pour prise de photos).
- La photocopie du livret de famille : parents, enfant (afin de justifier l'autorité parentale).
- Extrait d'acte de naissance (photocopie).
- La photocopie des cartes d'identités des parents.
- La photocopie de la carte d'immatriculation de la CAF ou une attestation avec le numéro d'allocation.
- L'attestation de la carte vitale où l'enfant est rattaché.
- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois.
- Les derniers avis d'impositions ou non-imposition N°2 des deux parents.
- Fiche de paie **si pas d'avis d'imposition en cas de début d'activité.**
- La photocopie de l'assurance responsabilité civile et individuelle au nom et prénom de l'enfant.
- En cas de séparation des parents, présenter le document officiel précisant le droit de garde et l'élection du domicile de l'enfant.
- Une ordonnance « au poids » de délivrance de doliprane établie par le médecin traitant de la famille.
- Un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité établie par le médecin traitant de la famille.

Il vous sera également demandé d'effectuer un versement d'un montant de 60 € afin d'honorer les frais d'inscription ainsi que le dépôt de garantie du montant de votre forfait choisi.

LA DIRECTION